



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## INVITATION PRESSE

Rennes, le 9 janvier 2023

### **France 2030 : déplacement du Secrétaire général pour l'investissement, Bruno Bonnell, en Bretagne**

Le Secrétaire général pour l'investissement (SGPI), en charge de France 2030, se rendra en Bretagne les 12 et 13 janvier prochain. Sous l'autorité de la Première ministre, il est chargé d'assurer la cohérence et le suivi de la politique d'investissement de l'État à travers le déploiement de France 2030.

Au total, France 2030 mobilise 54 Md€ pour transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique, espace, etc.) **par l'innovation technologique, l'industrialisation, la recherche et la formation**, et ainsi positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain. **France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents porteurs d'innovation**, sans dépenses défavorables à l'environnement.

### **FRANCE 2030 EN BRETAGNE : PLUS DE 100 PROJETS LAURÉATS ET PRES DE 165 M€ ENGAGÉS**

France 2030 agit pour tous et partout. Depuis un an, son déploiement est marqué par le soutien à de nombreux projets locaux.

**Au total, en Bretagne, ce sont plus de 100 projets lauréats (au 30/12/2022), et près de 165 M€ qui ont été engagés (hors fonds propres et aides guichets Bpifrance) sur plusieurs thématiques :** nanoélectronique (projet NGOpt porté par EKINOPS), 5G (projet Beyond 5G porté par l'institut Mines Télécom), ville durable (projet de régénération urbaine porté par Brest métropole), fonds marins (IFREMER), systèmes agricoles durables et équipements favorables à la transition écologique (soutien apporté aux entreprises AISPRID, GAIGAGO ou MANUROB), digitalisation et décarbonation des mobilités (projet TAXIRAIL), enseignement et numérique (projet AIR porté par l'Université de Rennes), et bien d'autres encore.

La liste des bénéficiaires de France 2030 en Bretagne est à retrouver sur [France2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr).

## À propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : **54 Md€** seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : [@SGPI\\_avenir](https://www.gouvernement.fr/france-2030)

**Cabinet du Préfet**  
**Service régional de la**  
**communication interministérielle**

Tél : 02 21 86 20 71

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)